

Sentier du Roc du Merle



Commune : Le Falgoux
Responsable : ASPECT
<https://aspect.frama.site>
aspect.valmars@orange.fr
06-28-77-49-66

Balisage : trait point jaune
Alt max : 1367 m
Longueur : 9,8 km
Durée : 4h

Description

Au départ de la place de l'église du Falgoux, suivre la D37 en direction du col de Néronne sur environ 1 km. Peu après le Rouffier, prendre à gauche un chemin (cette partie est commune à quatre itinéraires (GR 400 : balisage rouge-blanc, Tour de pays : balisage rouge-vert PR le Mars : trait jaune, le Roc du Merle : trait+point jaune). Laisser les traits jaunes en face et suivre le GR à droite. Faire trace commune avec le GR pendant environ 2 km. Laisser le GR à main droite peu avant d'atteindre la D680. Prendre à gauche, la suivre sur une centaine de mètres puis emprunter la piste forestière assez raide à droite. Elle conduit à une clairière. En partant à gauche (piste forestière puis sentier) il est possible d'atteindre le sommet du roc du Merle alt : 1344 m (plate-forme sans protection du côté de la falaise).

Revenir vers la clairière et remonter en direction de la crête et des estives du cirque d'Impramau, point culminant du circuit. Franchir la chicane, laisser à gauche les ruines des burons d'Impramau. avancer en bordure d'estive puis descendre jusqu'à la D680 par la piste agricole. Continuer sur la piste forestière en face qui débouche sur la D37 au niveau d'une large plate-forme de stockage de bois (table de pique-nique, parking et point de départ alternatif).

Suivre la route en direction du Falgoux l'espace d'un esse. Un sentier à gauche permet de continuer à descendre en évitant le goudron et mène au Rouffier que l'on contourne par la droite en suivant un ancien ruisseau. Une fois retrouvé la D37, la suivre jusqu'au Falgoux.

